

NEW YORK / 5

COMEUR BRU
12.55 H

BRUXELLES LE 14.6.78

REF NO

69460 / DAG

NOTE (BIO COM (78) 217) AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, AU DIRECTEUR GENERAL DG I ET
M. OPITZ DG VIII

REUNION DE LA COMMISSION DU 14 JUIN 1978 A STRASBOURG.

1) LA COMMISSION A RENCONTRE LE 13 JUIN M. VON DOHNANYI, MINISTRE
D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE FEDERALE
D'ALLEMAGNE.

LA REUNION A EU LIEU A STRASBOURG, ET A ETE SUIVIE D'UN DEJEUNER
DE TRAVAIL. CETTE RENCONTRE EST UNE TRADITION ENTRE LA COMMISS-
SION ET LA PRESIDENCE ENTRANTE DU CONSEIL. M. GENSCHER A ETE
EMPECHE AU DERNIER MOMENT. ILS ONT DISCUTE DES PROBLEMES QUI SE-
RONT SUR LA TABLE DE LA NOUVELLE PRESIDENCE. POUR LES THEMES
ABORDES, JE VOUS RENVOIE A LA DECLARATION DE LA PRESIDENCE ALLE-
MANDE DEVANT LE PARLEMENT EUROPEEN AU COURS DE LA PROCHAINE
SESSION, SOIT LE 5 JUILLET PROCHAIN A LUXEMBOURG.

IL S'AGIT EN FAIT DE DOSSIERS BIEN EVIDENTS, COMME LES NEGOCIA-
TIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES, LOME II, ELARGISSEMENT,
UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE, ET ACTIONS A MENER EN 1978 POUR
LE RAPPROCHEMENT DES LEGISLATIONS ET LA LIBRE CIRCULATION DES
BIENS ET SERVICES, ADOPTION DEFINITIVE DU PAQUET MEDITERRANEEN,
POLITIQUE DE RECHERCHE ET CONCURRENCE, ENERGIE, PECHE.

2) CE MATIN, DANS UNE REUNION DE 45 MINUTES, LA COMMISSION A FAIT
LE POINT SUR LE DOSSIER ACIER, EN PARTICULIER, LE PROGRAMME
PREVISIONNEL QUI PREVOIT UNE PRODUCTION DE 29 MILLIONS DE TON-
NES, DONT 22 DESTINEES AU MARCHÉ INTERIEUR., EGALEMENT LE NI-
VEAU DES PRIX ET LE RENFORCEMENT DES CONTROLES A TRAVERS LE
SYSTEME DE CAUTIONNEMENT. EN TOUT ETAT DE CAUSE, UNE PROCEDURE
A ETE ENTAMEE QUI ASSURERA L'ENTREE EN VIGUEUR DU SYSTEME AU
DEBUT DE LA SEMAINE PROCHAINE.

3) CARTEL DE CRISE : ETANT DONNEE L'IMPORTANCE DE CE PROBLEME, LA
COMMISSION A DECIDE DE NE PAS ENTAMER LA DISCUSSION SUR CE
POINT DANS LA COURTE REUNION DE STRASBOURG. EN TENANT COMPTE DE
SON PROGRAMME DE TRAVAIL, ELLE EST ARRIVEE A LA CONCLUSION
QU'IL SERAIT PLUS OPPORTUN D'EN DISCUTER A QUINZAINE, CE RENVOI
PERMETTRA DE PRENDRE EN COMPTE D'EVENTUELLES CONSIDERATIONS
ADDITIONNELLES.

AMITIES,

E. PERLOT

NNNNCOMEUR BRU
13.03 H / DAG

| | |
|------|--------|
| 1 | fs. CH |
| TR. | JPL |
| I.S. | ✓ |
| FIN. | CPB-LP |
| AGR. | HDL |
| ENE. | MG |
| R.D. | Ln |
| ADM. | |
| S.A. | |
| | |
| | file |

432